

Mettre en œuvre une assurance RC entreprise : police master EU et police locale France

OBJECTIFS

- Comprendre l'articulation entre police master et police locale
- Appréhender l'environnement souscription
- Se perfectionner dans l'articulation des garanties EU / France
- Connaître le processus spécifique de règlement des sinistres

PROGRAMME

REMARQUE : Toutes les modifications du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, seront prises en compte dans nos contenus. Ordonnance 2016-131 du 10/02/2016 entrant en vigueur au 01/10/2016

A. COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT D'UN PROGRAMME INTERNATIONAL

1. Fonctionnement
2. Articulation police master et police locale

B. APPRÉHENDER LES RÈGLES DE SOUSCRIPTION

C. DÉFINIR LES CRITÈRES DE TARIFICATION

D. COMPARER CERTAINES GARANTIES EU / FRANCE

1. Faute inexcusable de l'employeur
2. Dommages immatériels / loss of use
3. Punitive damage
4. Autres garanties...

E. METTRE AU POINT UNE STRATÉGIE DE GESTION : APPROCHE GLOBALE

1. Coordination des différents intervenants (maison mère / filiale, courtier central / local et assureur)
2. Gestion de l'information pendant et après sinistre
3. Résolution de problèmes techniques propres : application des clauses DIC / DIL / cohabitation des différents systèmes légaux et pratiques de marchés / gestion des flux financiers

PUBLIC

- Responsables assurances d'entreprises
- Souscripteurs entreprises
- Gestionnaires de sinistres entreprises

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. AA037 - AA038

POINTS FORTS

Alternance d'apports théoriques et cas pratiques. Une étude de cas sera proposée à partir d'une police master EU et police locale France afin de mettre en pratique les principes exposés et acquérir une maîtrise des mécanismes.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

14 mars
24 octobre 

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.